

Vérification des listes d'ancienneté

La Commission scolaire Pierre-Neveu a affiché dernièrement les listes **préliminaires** d'ancienneté du personnel enseignant à temps plein et à temps partiel au 30 juin 2018.

Vous pouvez aussi consulter ces listes sur notre site web en cliquant sur les liens suivants :

[Liste d'ancienneté personnel à temps plein](#)



[Liste d'ancienneté du personnel à temps partiel](#)

Nous vous demandons de vérifier ces listes et de procéder de la façon suivante pour y apporter des corrections :

La demande de correction doit être faite
PAR ÉCRIT à madame Manon Plouffe (sec.drh@cspn.qc.ca)
AVEC COPIE AU SPEHR (spehr@lacsq.org) avant le **21 décembre 2018.**

Seules les heures faites **sous contrat** à la CSPN comptent pour la liste d'ancienneté.

Marie-Claude Lajeunesse
Vice-présidente